

30 octobre 2015

À l'attention de Mesdames et Messieurs les députés européens

Objet : 9 novembre 2015 - Invitation à la Conférence pour soutenir les victimes d'infractions
(Parlement Européen - Bruxelles - salle 6Q1 - 14h00)

Madame, Monsieur,

En 2012, la directive 2012/29/UE établissant des normes minimales en matière de droits, de soutien et de protection des victimes de la criminalité a été adoptée ; elle vient réellement renforcer les droits des victimes d'infractions. Si la France a transposé en partie cette directive dans la loi du 17 août 2015, il nous apparaît très important qu'elle soit mise en œuvre dans tous les pays européens. En garantissant la pleine effectivité de droits fondamentaux pour les victimes à travers toute l'Union Européenne, nous pourrions contribuer à la réduction de milliards d'euros de dépenses.

Nous connaissons votre engagement en France auprès des victimes. C'est la raison pour laquelle **l'INAVEM** (fédération française des associations d'aide aux victimes depuis 30 ans), **membre du bureau de Victim Support Europe** (organisation européenne regroupant les différentes structures nationales d'aide aux victimes) **se permet d'appeler votre attention sur l'importance fondamentale que revêtira votre présence à la Conférence du 9 novembre 2015 intitulée *Mettre en pratique les droits des victimes : où en sommes-nous ?* au Parlement Européen à Bruxelles**. Il est pour nous impossible d'envisager que cette problématique si importante reste encore ignorée par certains gouvernements.

Vous pouvez également démontrer votre soutien si vous le souhaitez, en signant la déclaration écrite de Tomáš Zdechovský qui appelle à la mise en œuvre de cette directive.

Victim Support Europe organise avec Madame Teresa Jiménez-Becerril Barrio et Monsieur Axel Voss cette conférence qui vise à sensibiliser les parlementaires sur l'état de la prise en charge des victimes et les progrès qu'il est encore nécessaire de réaliser. Votre présence marquera le signe de votre engagement pour l'aide aux victimes et montrera aux Gouvernements l'intérêt du Parlement Européen pour la question. **Madame Věra Jourová**, Commissaire Européenne en charge de la Justice, des droits des consommateurs et de l'égalité hommes femmes, ainsi que différents organismes représentant les victimes du terrorisme, de la haine, de la migration, feront tour à tour des interventions.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre requête et comptons vivement sur votre soutien et votre présence. Veuillez croire, Madame, Monsieur, à nos respectueuses salutations.

Sabrina BELLUCCI
Directrice Générale INAVEM